

3. Quelques autres demandes ont été faites pour ce homestead?

4. Celui au nom de qui le homestead se trouve actuellement inscrit, y réside-t-il? Dans la négative, où a-t-il résidé dans le cours des trois dernières années?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur):

1. Les inscriptions suivantes ont été faites sur ce terrain: E. A. Bellamy, 2 juin 1905, annulée le 12 février 1907; Thomas H. Masson, le 9 mars 1907, annulée le 2 mai 1907; Daniel Brox, le 8 mai 1907.

2. Le 23 mai 1906, les procédures en vue de la radiation de l'inscription au nom de E. A. Bellamy furent différées jusqu'au 1er juillet 1906, l'inspecteur de homesteads ayant fait rapport d'améliorations récemment exécutées et le concessionnaire du homestead ayant déclaré qu'il gagnait de l'argent en vue d'y établir son domicile.

Le 25 mars 1908, les procédures en vue de la radiation de l'inscription au nom de D. Brox furent différées jusqu'au 15 avril 1908, le concessionnaire du homestead alléguant que toutes les conditions se trouvaient remplies, sauf celle du domicile, et qu'il désirait conclure des arrangements à l'égard de son bureau.

3. Dans les archives du bureau principal on relève les demandes suivantes relativement à ce terrain: 17 janvier 1907, Thomas H. Mason; 27 janvier 1908, William Craig; 1er février 1908, Joseph Burns.

4. Le présent occupant du homestead, D. Brox, ne demeure pas sur le terrain. Il est directeur de la poste à Spruce-Grove, où apparemment il a demeuré ces sept années dernières.

QUAI DE GRANDE-RIVIERE.

M. LEFURGEY (par M. Taylor) demande:

1. Des soumissions ont-elles été reçues pour la construction d'un quai sur le côté sud de Grande-Rivière? Dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires, et le chiffre de chaque soumission?

2. Quelle somme a été dépensée pour ledit quai jusqu'en mai 1908?

3. Sur la proposition de qui lesdits travaux ont-ils été entrepris?

4. A-t-il été reçu des pétitions demandant que le quai soit construit à cet endroit? Dans l'affirmative, combien de noms sont inscrits sur la pétition?

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1. a) Oui, à McPherson-Cove. b) Pour la construction du quai.

Thomas Campbell, \$8,999; pour le prolongement, F. S. Macdonald, \$4,289; W. W. Jenkins, \$4,440; J. F. Morrison, \$4,484; M. McDonald et J. L. McPherson, \$4,923; W. L. Poole et G. A. Thompson, \$5,497; Thomas Campbell, \$5,990; D. W. B. Reid et Lewis Archibald, \$6,440.

2. La somme de \$10,996.56.

3. A la demande de M. J. J. Hughes, député, nous avons obtenu de l'ingénieur local un rapport quant à la nécessité de cette construction.

4. Il n'y a pas de pétitions de consignées dans les archives du département.

PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. LEFURGEY (par M. Taylor) demande:

Une pétition demandant le prolongement du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard jusqu'à Dundas et Avondale, a-t-elle été reçue par le Gouvernement en 1906? Dans l'affirmative, quelle décision le Gouvernement a-t-il prise dans l'espèce?

L'hon. GEORGE P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Il n'y a rien au département constatant la réception d'une pétition en vue du prolongement du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard jusqu'à Dundas et Avondale.

SERVICE DE BATEAU A VAPEUR ENTRE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD ET LA NOUVELLE-ECOSSE.

M. LEFURGEY (par M. Taylor) demande:

1. Pourquoi le service par steamer entre Bridgetown, Annandale, Georgetown et Souris, (I.P.-E.), et Pictou et Sydney, (N.-E.), a-t-il été discontinué?

2. Est-ce l'intention du Gouvernement de rétablir ce service? Dans la négative, pourquoi?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre): Il n'y a rien au département constatant l'existence ces années dernières d'un service touchant aux divers endroits mentionnés. Il existe actuellement un service à partir de Pictou, avec arrêts à Georgetown et Souris; il en existe un autre à partir de Pictou, avec arrêts à Murray-Harbour, Georgetown et Montague; il existe un troisième service à partance de Sydney, avec escale à Souris, en route pour Montréal.

SECTION 32.

M. PORTER demande:

Le rapport ordonné au sujet du quart nord-est de la section 32, township 36, rang 16, à l'ouest du 2e méridien, a-t-il été préparé et reçu? Dans l'affirmative, quand ce rapport sera-t-il déposé sur le bureau.

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur): Le rapport en question, qui est en date du 23 mars 1908, a été reçu et déposé sur le bureau de la Chambre le 21 avril 1908, comme annexe au rapport numéro 98 (département de l'Intérieur).

GARDIEN DU PHARE A GANANOQUE.

M. TAYLOR demande:

1. Qui a le gardiennage des phares et des bouées situés immédiatement à l'est et à l'ouest de Gananoque, sur le fleuve Saint-